

M. McILRAITH: L'argent sera affecté de la façon ordinaire. Vous garderez la haute main absolue.

M. COCKERAM: L'honorable député d'Ottawa-Ouest (M. McIlraith) est vivement intéressé puisqu'il s'agit de sa circonscription. Il est tout naturel qu'il défende la mesure. Il est vrai que nous affectons depuis des années des deniers à l'embellissement d'Ottawa, mais on nous demande ici une somme supplémentaire pour l'érection d'un monument de guerre. Si l'argent doit servir à pareille fin, il devrait être dépensé dans les neuf provinces canadiennes. Au lieu de tout le consacrer à cette ville, il faudrait le répartir entre Toronto, Montréal, Saskatoon, Calgary et les autres villes canadiennes. Je ne vois pas pourquoi on nous demanderait...

M. RICHARD (Ottawa-Est): Vingt millions pour Sunnybrooke.

M. COCKERAM: L'honorable député d'Ottawa-Est est trop drôle.

M. RICHARD (Ottawa-Est): Je ne cherche pas à être drôle du tout.

M. COCKERAM: Sauf erreur, c'est la première fois que j'entends l'honorable député élever la voix en cette Chambre.

M. RICHARD (Ottawa-Est): Vous avez tort.

M. COCKERAM: Peut-être et je veux bien l'admettre.

L'hon. M. MACKENZIE: En tout cas, il l'a bien fait.

M. COCKERAM: J'en conviens, cependant...

L'hon. M. MACKENZIE: Contre quoi regimbez-vous?

M. COCKERAM: Les deux honorables représentants d'Ottawa se doivent d'appuyer la mesure mais j'estime que le Gouvernement aurait mieux à faire que d'affecter de l'argent à la ville d'Ottawa. Avec les années, les sommes versées ont grandement contribué à remédier aux situations malheureuses qui ont pu se présenter. Au sujet de l'élection d'un monument de guerre, pourquoi devrions-nous dépenser une somme colossale à laquelle on ne fixe, semble-t-il, aucune limite, en une seule ville? Après tout, les hommes qui, engagés dans l'armée canadienne, sont allés outre-mer venaient de toutes les provinces du Dominion. Très peu de nos citoyens viennent ici au cours d'une année ou de plusieurs années. Si nous devons affecter un montant colossal à un monument de guerre, affectons-le

[M. Cockeram.]

à l'embellissement des capitales de nos provinces d'où sont partis nos soldats pour outre-mer.

Je ne vois aucune objection à l'affectation de deniers à l'embellissement d'Ottawa. C'est une excellente chose. Pourquoi centraliser le monument national de guerre dans cette ville. Nous en avons déjà un, la Tour de la Paix, comparable au monument d'Edimbourg que plusieurs d'entre nous ont vu. Si nous voulons faire quelque chose qui en vaille la peine, si nous voulons que les gens voient les résultats de l'argent dépensé, nous devrions faire ces dépenses pour les diverses capitales provinciales du pays.

M. H. W. HERRIDGE (Kootenay-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'apporte mon appui enthousiaste au principe dont s'inspire le projet de loi. Je fais miennes les observations des orateurs de la Colombie-Britannique et les autres qui m'ont précédé et ont appuyé la mesure.

Sur une question de ce genre, il y a certainement lieu d'éviter tout esprit de clocher. C'est une question nationale, d'intérêt national et nous devons conserver le sens des valeurs. Je désire autant que quiconque le relèvement des pensions de vieillesse, des prestations de sécurité sociale et l'adoption de toute mesure favorable à la classe ouvrière en général, mais on ne saurait être logique ni apporter un argument sérieux dans la critique de ce qui n'est, en somme, qu'une légère dépense si on la compare au budget général des dépenses nationales.

J'ai toujours pris plaisir à faire visiter cet édifice aux gens de ma propre province de la Colombie-Britannique, en particulier, aux jeunes. La nation ne vit pas seulement de pain. Lorsque les gens jeunes et vieux visitent ces bâtiments, ils donnent l'impression évidente à la vue des édifices et des environs, qu'ils apprécient à sa valeur l'avantage de visiter leur capitale nationale. Ce projet d'embellissement du district fédéral, monsieur l'Orateur, aura une heureuse influence, non seulement sur les particuliers, mais sur les autres villes du Canada, sur chaque ville et village et sur chaque Canadien qui aura l'occasion de visiter la région. Avec le temps, l'amélioration des moyens de transport permettra, j'en suis parfaitement sûr, à un grand nombre de Canadiens, de visiter la capitale nationale et de se rendre compte par eux-mêmes du programme exécuté.

Je tiens à appuyer deux objections qui ont été formulées à propos de certaines dispositions du projet de loi. J'estime que toutes